

Ambitionnant d'atteindre une production de 25.000 tonnes

L'aquaculture, un chantier ouvert

Dounia Mounadi
(avec MAP)

Devant générer quelque 600 emplois directs, ces différents projets permettront une production annuelle globale de 23.000 tonnes de poissons, 1.540 tonnes de coquillages, 70 millions d'alevins et 60 millions de naissains.

Les ambitions de la Stratégie «Halieutis» pour le secteur aquacole commencent à prendre forme. À ce titre, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé, lundi 14 avril à Martil, la cérémonie de signature de dix conventions relatives au développement de projets aquacoles (voir détails page 5). Des projets d'un coût global de 1,3 milliard de dirhams axés sur la Baie de Dakhla dans l'océan Atlantique et la Méditerranée au nord du Royaume. Aussi, devant générer quelque 600 emplois directs, ces différents projets permettront une production annuelle globale de 23.000 tonnes de poissons, 1.540 tonnes de coquillages, 70 millions d'alevins et 60 millions de naissains.

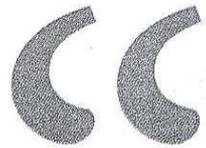
«Les conventions portent sur des programmes d'investissements très importants qui contribueront à la promotion du secteur aquacole. Ils concernent le littoral atlantique et méditerranéen et auront un impact positif sur l'augmentation de la production aquacole pour atteindre 25.000 tonnes dans l'avenir», a expliqué Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture et de la pêche maritime. Et de poursuivre : «L'aquaculture est un nouveau secteur ambitieux dans notre pays et la stratégie Halieutis, lancée en 2009, accorde une grande importance au développement du secteur aquacole afin d'y ériger en levier de développement de la pêche maritime nationale».

De ce fait, outre le développement socio-économique des régions d'implantation, les dix projets aquacoles devront contribuer à la durabilité des ressources, à la promotion de l'élevage, du traitement et de la commercialisation du poisson et des coquillages, à l'approvisionnement des fermes aquacoles en alevins et naissains et à la diminution des risques zoo-sanitaires liés à l'importation d'espèces vivantes de l'étranger. À noter que dans le cadre de la planification aquacole 2013-2017 et afin d'assurer une bonne exploitation des espaces pouvant faire

l'objet de projets aquacoles, l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA) a procédé en 2013 au lancement de plans d'aménagement de trois zones identifiées à vocation aquacole (Régions de la Méditerranée orientale, du Souss-Massa-Drâa et de Oued Eddahab-Lagouira). De même, deux plans d'aménagement seront lancés par l'ANDA en 2014 et concerneront les régions d'El Jadida et de Tan Tan-Boujdour.

De ce fait, à fort potentiel halieutique, ces cinq régions peuvent abriter 90 projets aquacoles d'un montant de 3,6 milliards de dirhams et d'une capacité de production annuelle globale estimée à 202.000 tonnes.

Aussi, ces différents projets aquacoles viennent conforter le Plan Halieutis qui a pour ambition de faire du secteur halieutique un véritable moteur de croissance durable pour l'économie nationale, de porter à 21,9 milliards de dirhams le PIB du secteur à l'horizon 2020, de générer quelque 115.000 emplois directs, de participer à l'augmentation de l'exportation des produits de la mer de 3,1% et d'atteindre une production halieutique annuelle de 1.660 millions de tonnes.



Ces différents projets aquacoles viennent conforter le Plan Halieutis qui a pour ambition de faire du secteur halieutique un véritable moteur de croissance durable pour l'économie nationale.

Aujourd'hui le Maroc du 16/04/2014